



**PROJET MOBILITES 2025 / 2030**  
**Commission territoriale Nord-Est**  
**31 mars 2016 à Castelginest**

**Relevé de décision**

**Elus des collectivités présents :**

AIPAR Jean	Mairie de Balma – Conseiller Municipal
ANDRE Gérard	Maire d'Aucamville
ARMENGAUD Roseline	Mairie d'Aucamville – Conseillère municipale déléguée
AUGE Jean	Mairie de Castelginest – Adjoint au Maire
BACOU Denis	Mairie de Pechbonnieu – Conseiller Municipal – 3 <sup>ème</sup> Vice-président du SMTC Tisséo
CARNEIRO Grégoire	Maire de Castelginest – 4 <sup>ème</sup> Vice-président du SMTC Tisséo
COSTES Philippe	Mairie de Bruguières - Adjoint en charge des transports
DE CARVALHO Albertine	Mairie de Lespinasse – Conseillère municipale
DELMOND Ghislaine	Mairie de Toulouse – Mairie de quartier Amidonniers, Compans-Cafarelli- Conseillère municipale déléguée
DRUAUX Jean-Jacques	Mairie de Lespinasse- Conseiller Municipal
FRANCES Michel	Mairie de Saint Jean – Adjoint au maire
GREPINET Jérôme	Mairie de Montrabé – Conseiller municipal délégué
LATTES Jean-Michel	SMTC Tisséo – Président ; Mairie de Toulouse – 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire
LESGOURGUES Laurent	Mairie de Toulouse - Mairie de quartier Jolimont - Soupéard - Roseraie - Gloire - Gramont – Conseiller municipal délégué à la santé
MALET Jean-Pierre	Mairie de Castelginest – Conseiller municipal délégué
RONCATO Françoise	Mairie de Toulouse - Mairie de quartier Trois Cocus, Borderouge, Croix-Daurade, Paleficat, Grand Selve – Adjointe de quartier
SANCE Bernard	Maire de Lespinasse
STRAMARE Raymond-Roger	Maire de Saint Alban
SUSIGAN Alain	Mairie de Saint-Alban – Premier adjoint au Maire
URSULE Béatrice	Mairie de Castelginest – Première adjoint au Maire – Conseillère métropolitaine
VICENS André	Mairie d'Aucamville – Conseiller municipal délégué
WINNEPENNINCKX Jacqueline	Mairie de Toulouse - Mairie de quartier Les Chalets, Bayard, Belfort, Saint-Aubin, Dupuy – Conseillère municipale déléguée

**Autres structures représentées :**

ECOBICHON Jean-François	UD 31 CFE CGC
REIGNOUX Jean-Louis	Association Deux pieds Deux roues
CELY Bernard	Association Deux pieds Deux roues
MAZZVEHIN Pierre	Association Deux pieds Deux roues - Nordenvie
VALADIER Jean-Charles	AUTATE
PARIS Gabriel	UDAF 31
DULERM Michel	Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées – Chef du Service Etudes et Conception
EYCHENNE Marc	CCI de Toulouse – Service Observation Economique
PAVY Anne	SNCF Réseau- Responsable prospective territoriale
ROUYER Gilles	SNCF Mobilités – Responsable Synergies Projets
CHEMLA David	ASF – Chef de district de Toulouse
PIAT Bernard	CODEV de Toulouse Métropole
FOURASTIE Pierre	CODEV de Toulouse Métropole

**Techniciens présents :**

Monsieur BUISSOU	Mairie de Saint Alban
CAPDEVILLE Jean	Toulouse Métropole - Direction Stratégique des Mobilités
LORIN Teddie	Mairie de Toulouse – Chargée de secteur Toulouse centre
COURDIL Thierry	Mairie de Toulouse – Mairie de quartier Bonnefoy - Roseraie - Gramont – Référent quartier
LEROUX Clémentine	Mairie de Toulouse – Mairie de quartier Côte-Pavée - L'Hers - Limayrac – Référent quartier
SUERE Laurent	Mairie de Toulouse – Mairie de quartier Trois Cocus - Borderouge - Croix Daurade - Paleficat - Grand Selve – Référent quartier

BONNIFET Marie	AUA/T
TOUPIN Frédéric	AUA/T
LIEUTAUD Laurent	Tisséo – Epic – Directeur Commercial
EVIN Jean-Michel	SMTC – Directeur Général des Services
VAYSSE Alain	SMTC – Conseiller technique du Président
DOUCET Christophe	SMTC – Responsable Urbanisme et Mobilités
DUPOUX Fabienne	SMTC – Responsable Etudes prospectives
BLAQUIERE Alexandre	SMTC – Directeur Investissements
VIDAL Sylvain	SMTC
FELICITE Alban	SMTC
GAVALAND Antoine	SMTC
INVERNON Antoine	SMTC
JAYR Elsa	SMTC
LECOCQUEN Noémie	SMTC
SALAS Dominique	SMTC – Responsables études et organisation du réseau

DELOBEL Thierry	Transitec
FIASTRE Anaïs	Algoé Consultants

**Excusés :**

BESNIER Louis	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Garonne-Président
BESSETTES Jacqueline	Chambre d'Agriculture de Haute Garonne – Chargée d'études foncier et périurbain
DE SCORRAILLE Jean-Baptiste	Mairie de Toulouse – Mairie de quartier Bonheure - Guilheméry - Château de l'Hers - Limayrac - Côte Pavée - Conseiller municipal délégué
ESCUDIER Julie	Mairie de Toulouse Mairie de quartier Capitole - Arnaud Bernard – Carmes – Conseillère municipale déléguée
RUFAU Henri	Mairie de Fenouillet – Adjoint au Maire en charge du déplacement et transports
INTRAND Michel	Mairie d'Escalquens – Adjoint au Maire
GADEN Alain	Mairie d'Aucamville – Adjoint au Maire
BOYER Maxime	Mairie de Toulouse – Mairie de quartier Minimes – Barrières de Paris – Ponts-Jumeaux
VIE Jocelyn	DDT 31 – Responsable du Service Prospective et Stratégie
ESCANO Sébastien	ASF – Directeur Technique Aquitaine Midi-Pyrénées
LABBE Jean	Association Deux pieds Deux roues
BRUSTEL Hervé	Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées
BONNET Guillaume	UD 31 CFE CGC
ROSEN Jacques	Toulouse Métropole – Directeur délégué à l'aménagement
CHAVE Michèle	ADAPEI 31
STAROZINSKI Michel	ADAPEI 31 – Président

**La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :**

1. Cadre de travail de la commission
2. Rappel des enjeux et objectifs du projet Mobilités 2025 / 2030
3. Diagnostic fonctionnel du territoire Nord-est
4. Atelier territorial autour des leviers
5. Conclusion : synthèse des travaux en atelier et prochaines étapes

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site [smtc-tisseo.fr](http://smtc-tisseo.fr). Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance.

Avertissement : seuls sont téléchargeables les supports de présentation des commissions. Les cartographies A0 étant des documents de travail et d'étape ayant permis les échanges lors des ateliers, elles ne sont pas téléchargeables.

**1. Introduction et présentation du déroulement de la Commission territoriale**

---

## 1.1: Introduction

M. CARNEIRO, maire de Castelnest et Vice-président du SMTC, remercie l'ensemble des participants pour leur présence. M. LATTES, Président du SMTC introduit ensuite la séance et rappelle que l'objectif de la présente commission territoriale est de décliner le Projet Mobilités 2025/2030 en fonction des réalités des territoires.

M. LATTES rappelle la démarche de concertation initiée dès le début du projet. Une concertation du grand public a eu lieu en septembre- octobre 2015. Dans un deuxième temps, une concertation plus technique à destination des institutions a été mise en place à travers les commissions thématiques en novembre et décembre 2015.

Les commissions territoriales constituent la troisième initiative de concertation et de co-construction de la démarche. La commission territoriale Nord-est est l'une des 4 commissions créées par le SMTC afin d'engager une dynamique partenariale, ancrée sur le territoire, autour du Projet Mobilités 2025 /2030. Trois autres commissions territoriales sont prévues par bassin : Nord-ouest, Sud-ouest, Sud-est. Ces commissions territoriales sont ouvertes aux Personnes Publiques Associées.

Les commissions territoriales constitueront dorénavant l'une des instances partenariales du Projet Mobilités 2025 / 2030. Elles ont vocation à se réunir régulièrement afin de suivre la mise en œuvre du document de planification. La prochaine étape des commissions territoriales aura lieu en juin.

## 1.2 : Déroulement de la séance

La séance sera articulée autour de deux temps :

- Un premier temps de présentation académique de la mobilité sur le territoire.
- Un deuxième temps, organisé autour de quatre ateliers cartographiques, permettra aux participants de participer de manière active à la co-construction du Projet Mobilités 2025 / 2030 en partageant leur avis et suggestions autour des grands leviers d'actions identifiés.

Des temps d'échanges sont réalisés à chaque fin de séquence.

## **2. Echanges sur les enjeux et objectifs du projet Mobilités 2025 / 2030**

---

La MAIRIE DE LESPINASSE indique qu'il manque un levier parmi ceux présentés par le SMTC : il s'agit de la construction d'un franchissement de la Garonne au Nord de Toulouse, qui est attendu depuis trente ans. Elle souhaite savoir si l'argument est financier.

Le SMTC répond que la construction d'un pont sur la Garonne au Nord n'est plus une hypothèse. Toutefois, le transfert de voiries du Département à la commune entraîne une nécessaire reprise des études relatives à ce franchissement. Des crédits d'études, pour l'analyse de l'opportunité d'un pont dans le secteur Lalande, sont disponibles.

La MAIRIE DE LESPINASSE est cependant davantage favorable à la construction d'un pont à St Jory plutôt qu'à Lalande. Elle rappelle que les problèmes de circulation sont particulièrement présents dans sa commune.

Le CODEV de Toulouse Métropole (M. PIAT) souhaite introduire dans le dispositif un acteur majeur : le ferroviaire. En outre, il soulève la difficulté à se déplacer en modes actifs en raison de l'absence de parcours balisés. Il suggère la mise en place d'un unique organisme en charge des transports et de l'urbanisme à l'échelle de la Métropole.

La MAIRIE D'AUCAMVILLE s'interroge également sur l'avancement du projet d'Aménagement Ferroviaire au Nord de Toulouse (AFNT) et des projets Linéo.

Le SMTC indique que la problématique ferroviaire, les projets de transports en commun et les modes actifs seront abordés ultérieurement lors de la séance, en atelier.

La MAIRIE DE BALMA souligne que tous les salariés de l'axe Colomiers-Toulouse débutent et terminent leur journée aux mêmes horaires, créant des engorgements routiers importants. Des aménagements horaires, en particulier dans le secteur public, permettraient de réduire de 5 à 6% le nombre de véhicules particuliers sur les routes.

Le SMTC rappelle qu'un travail est en cours avec les entreprises, et que cette problématique est abordée. Toutefois, ces dispositifs sont difficiles à mettre en œuvre.

L'AUTATE soulève deux points :

- L'opportunité de proposer la gratuité des transports.
- Les importantes dettes du SMTC ne permettant pas de financer les différents projets engagés. Il souhaite connaître le financement, les priorités et le phasage de réalisation des projets.

Sur chacun de ces deux points, le président du SMTC M. LATTES répond :

- La gratuité n'est pas possible. L'utilisateur ne paie que 30% du coût réel du ticket. Derrière la gratuité, on trouve la problématique de la fiscalité locale, c'est-à-dire des impôts permettant de financer les transports en commun.
- Le SMTC a une gestion active de sa dette, qui est en diminution. Le chiffre évoqué par l'AUTATE de 1,4 Mds€ de dettes est erroné. Le SMTC emprunte à court terme pour pouvoir alléger les emprunts long terme. 55% des ressources du SMTC sont issues du Versement Transport (VT), ce qui est supérieur à d'autres agglomérations. Le financement de la troisième ligne de métro, considérée comme le premier projet de France (hors Grand Paris), est en outre maîtrisé. La Caisse d'Épargne et la Caisse des Dépôts estiment que le SMTC a la capacité de financer et de réaliser cette troisième ligne. Enfin, le Président rappelle que le SMTC est un organisme public, dont la gestion financière est maîtrisée et contrôlée.

### **3. Atelier territorial autour des leviers**

---

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, pendant environ une heure, autour des trois leviers :

- Le report modal (scindé en un groupe sur le report modal TC et intermodalité et un groupe sur le report modal modes actifs et qualité des espaces publics).
- La cohérence urbanisme transport.
- L'optimisation des réseaux.

Les participants devaient, pour le levier choisi, enrichir les cartes du Projet Mobilités 2025 / 2030, spatialiser et temporaliser les projets et débattre des principes de la déclinaison territoriale du Projet Mobilités 2025- 2030.

Les fiches de synthèse ci-dessous retranscrivent les échanges durant les ateliers.

**LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)**

L'absence de transversalité au Nord et au Sud est évoquée : un franchissement de la Garonne apparaît indispensable.

Réflexions autour des Linéo :

- Une Linéo transversale pourrait être pertinente.
- Le prolongement des Linéo vers la périphérie serait intéressant.
- Les parcours des Linéo rencontrent des problèmes d'étroitesse de voiries, notamment sur la ligne 10 au niveau de l'avenue de Fronton.
- Les Linéo ne doivent pas passer par le centre-ville, pour éviter les doublons avec le métro.

Opportunité pour le BUN de pouvoir porter une Linéo ou d'être utilisé comme « tube » pour favoriser l'accès routier au cœur d'agglomération.

TAE : permet de résoudre en partie l'absence de transversalité mais dessert le centre-ville au détriment des faubourgs Est, relativement denses. La problématique de son financement est également abordée.

En ce qui concerne le ferroviaire, l'opportunité de mettre en place un TER à haute fréquence sur l'axe Nord-Sud est évoquée. Le projet AFNT est en cours d'étude et permettra de porter la capacité du nœud ferroviaire de Toulouse Matabiau à 750 trains/jour (au lieu des 500 actuels). Le Schéma Directeur du nœud ferroviaire, grâce à la diamétralisation, permettra le report de certains trains sur d'autres pôles que celui de Matabiau.

Questionnement sur la pertinence d'un cadencement ferroviaire au quart d'heure (VS à la demi-heure avec meilleure capacité d'emport).

Les Etats Généraux du rail et de l'intermodalité en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées débuteront le 21 avril 2016. Deux réunions sont prévues à Toulouse et à Muret respectivement les 19/05/16 et 6/06/16.

Il est rappelé que la loi MAPTAM positionne la Région comme chef de file pour l'intermodalité et la complémentarité entre les modes de transports, cette dernière devant mettre en place le schéma régional de l'intermodalité (SRI).

Problématique de la nécessité d'un service public minimum est abordée, en particulier le 1<sup>er</sup> mai.

**LES PROJETS ET IDEES ABORDES**

Prolongement de la ligne B du métro au-delà de Borderouge.

**LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)**

Aucun ajout n'a été effectué sur les cartes.

#### LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)

C'est principalement la problématique vélo qui a été abordée, puisque la problématique piéton se positionne davantage à l'échelle du quartier.

- Enjeu de continuité des cheminements cyclables, auquel le Réseau Express Vélo (REV) entend répondre, mais qui doit être accompagné par le développement du maillage fin des bandes cyclables. Développer les parcs à vélos sécurisés (PVS), tout en évitant les dérives observées à Basso-Combo et Arènes.
- Développer les liaisons transversales cyclables.
- Mettre en cohérence les aménagements entre les territoires, notamment au regard de l'entretien des infrastructures.
- Requalifier l'espace public, notamment au regard des projets de transports en commun structurants.

#### LES PROJETS ET IDEES ABORDES

- Développement des services de location de vélo doit se faire en périphérie de la ville intense. Création de pistes cyclables en amont de la mairie d'Aucamville.
- Offrir la possibilité aux parents qui amènent leurs enfants à l'école en vélo cargo, de pouvoir laisser la remorque à l'école.
- Envisager le REV comme une réponse au développement du vélo tourisme.
- Généraliser la limitation de vitesse à 30km/h dans le cœur d'agglomération et le développement des zones 30 dans les centralités urbaines périphériques.
- Accompagner l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE), qui pourrait contribuer à freiner l'acquisition du 2<sup>ème</sup> véhicule.

#### LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)

2020 :

- mise en place de Parkings Vélos Sécurisés sur les haltes ferroviaires liées à l'AFNT ;
- extension du service VélôToulouse au-delà de la ville de Toulouse (cela ne pouvant être mis en place qu'à la fin du contrat JC Decaux) ;
- aménagement d'une passerelle pour la traversée de l'Hers.

**LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)**

Difficulté d'acceptation par la population de la densification urbaine.

Nécessité d'une transversalité Nord-ouest / Nord-est, déjà abordée dans le SCoT et le PDU : les participants s'interrogent sur les facteurs bloquants.

La maîtrise du développement urbain en diffus pose davantage de problèmes notamment de densité et de stationnement.

Problématique du stationnement dans les opérations d'urbanisme.

Les nombreux déplacements Toulouse-Montauban posent la question de l'ouverture d'un dialogue métropolitain avec Montauban.

Comment accompagner les processus de renouvellement dans les communes et les faubourgs ?

Il fait état du décalage entre les programmes relatifs aux transports en commun et ceux relatifs à l'urbanisme.

Le SCoT Nord, voisin des territoires en frange, et dont les politiques d'urbanisation sont différentes, pose des problèmes d'équité de mobilité.

**LES PROJETS ET IDEES ABORDES**

Prolonger la ligne B au-delà du périphérique.

Densifier les communes dans les territoires au développement mesuré.

Les outils réglementaires permettent d'organiser le territoire (PLUiH par exemple). Mais le SMTC doit donner sa vision sur la cohérence transport/urbanisme et faire valoir son retour d'expérience.

Expertise à mener sur les capacités des voiries (problématiques d'étroitesse).

Opportunité d'une gare à Lespinasse.

**LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)**

Est évoquée la mise en place d'un pacte urbain pour l'AFNT



**LES PRINCIPAUX ECHANGES ET DEBATS EN ATELIER (POINTS DE CONVERGENCE ET DE DIVERGENCE)**

La création d'un contournement est un enjeu fort afin de :

- délester le périphérique du trafic poids lourds ;
- réduire la congestion routière ;
- améliorer la qualité de l'air.

Le projet de franchissement de la Garonne est accueilli favorablement.

Le report modal vers le fret ferroviaire est à prendre en considération.

Un autre enjeu est celui de la régulation du trafic en amont du périphérique en :

- réduisant la vitesse dans le sens entrant ;
- augmentant la vitesse dans le sens sortant.

Emergence de véhicules sans conducteur : pertinence de positionner l'agglomération toulousaine sur cette problématique ?

Améliorer le fonctionnement du réseau routier via le report modal permettant une baisse du trafic.

Politique de stationnement constitue également un enjeu majeur, tout comme le covoiturage. La mise en place d'aires spécifiques de covoiturage constitue, grâce à la limitation du stationnement sauvage, un enjeu de sécurité.

Impliquer les entreprises dans l'incitation au covoiturage (pour le trajet domicile – pôle d'échange) et l'organisation du ramassage des salariés pour le trajet pôle échange – bureau.

Garantir l'accessibilité sur toute la chaîne de déplacement (notamment pour les seniors et les personnes à mobilité réduite).

**LES PROJETS ET IDEES ABORDES**

Création d'aménagements bus via la récupération d'espaces occupés par le stationnement.

Politique de stationnement pourrait intégrer une offre particulière pour les résidents d'une part et pour les clients de commerces d'autre part.

Etudier l'opportunité de réserver des voies rapides urbaines aux bus.

**LES AJOUTS EFFECTUES SUR LES CARTES POUR CHAQUE HORIZON (2015, 2020, 2025, 2030)**

Positionner les aires de covoiturages le long des pénétrantes structurantes, notamment l'A62.

#### **4. Prochaines étapes - suites de la démarche**

---

Le SMTC invite l'ensemble des participants à faire parvenir leur contribution au Projet Mobilités 2025/2030 via le site internet [smtc-tisseo.fr](http://smtc-tisseo.fr).

Le SMTC conclut la Commission en présentant les prochaines étapes:

- La commission territoriale Sud-est : mercredi 6 avril 2016, de 19h à 22h
- La communication et les enquêtes auprès du grand public en mai-juin 2016
- La commission partenariale technique et la commission partenariale de suivi en juin 2016
- L'organisation de nouvelles commissions territoriales en juin 2016

Parallèlement, le travail technique de modélisation, d'évaluation environnementale et de consolidation des pistes d'actions pour le Projet Mobilités 2025 / 2030 se poursuit.

Il est prévu que le Projet Mobilités 2025 / 2030 soit arrêté en octobre 2016. Avant cela, les partenaires seront de nouveau consultés, de façon globale, ou par territoire, en septembre 2016.